



**PROGRAMME  
INTERNATIONAL  
D'ÉDUCATION AU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE LA MATERNELLE AU LYCÉE !**

## **REALISER UN DIAGNOSTIC SUR LA BIODIVERSITE DANS L'ECOLE**

### **PRESENTATION DU PROGRAMME ECO-ECOLE**

Créé au Danemark par la Fondation for Environmental Education, le programme existe aujourd'hui dans 67 pays et plus de 50 000 établissements dans le monde participent à la démarche. En France, Eco-Ecole est développé depuis 2005 par l'association Teragir, signataire d'un accord-cadre avec l'Education Nationale.

#### **Des projets ouverts sur leur territoire**

Eco-Ecole est un programme qui fédère et mobilise l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire et du territoire (élus locaux, associations, parents d'élèves, etc.) autour d'un projet commun d'Education au Développement Durable, qui vise à aider les élèves à mieux comprendre le monde qui les entoure et acquérir les compétences pour y participer.

#### **Un accompagnement et des outils adaptés**

Teragir offre gratuitement aux écoles, collèges et lycées participants un accompagnement dans la mise en œuvre concrète de leur projet. Le programme propose une **méthodologie en sept étapes** et des outils approfondis, plébiscités par les porteurs de projets. Une centaine de structures Relais locaux, conventionnés et formés par Teragir, complète son action dans les territoires.

#### **L'implication des élèves, un axe clé**

Les élèves sont la force motrice des projets Eco-Ecole. Impliqués du début à la fin du projet, ils participent à la mise en œuvre des étapes de la méthodologie. Ils sont actifs au sein du comité de suivi du projet et participent à l'élaboration du diagnostic et du plan d'action, ainsi qu'à sa mise en place et son évaluation.

#### **Un label qui valorise l'engagement des porteurs de projets**

Chaque année, les établissements engagés dans le programme peuvent demander le label Eco-Ecole, Eco-Collège ou Eco-Lycée pour le projet mené. Source de reconnaissance pour tous les participants au projet, le label récompense l'engagement et la mobilisation active des écoles et établissements scolaires. En 2019, près de 750 établissements ont été labellisés.

Plus de 300 000 élèves et enseignants français bénéficient aujourd'hui du programme :

- la participation est gratuite ;
- les inscriptions sont ouvertes toute l'année ;
- le programme s'adresse aux établissements scolaires de la maternelle au lycée.

## QUELQUES CONSEILS AVANT DE SE LANCER DANS LE DIAGNOSTIC



BIODIVERSITÉ

Avant d'agir sur le fonctionnement de l'établissement et sa gestion, il importe de connaître et de bien comprendre sa situation initiale en matière de développement durable. La phase de diagnostic vous invite donc à vous pencher sur cette question vis-à-vis du thème choisi (étape 2 de la méthodologie Eco-Ecole). Destiné à devenir un document de référence pour la suite du projet, le diagnostic est conduit collectivement avec des élèves et n'est en aucun cas l'affaire d'une seule personne. Il constitue un point de départ pour le dialogue entre les différents acteurs du projet. Les réponses au diagnostic sont partagées et discutées au sein du comité de pilotage pour envisager des pistes d'amélioration.

Les élèves, acteurs du diagnostic, participent activement avec leurs enseignants à la conduite du diagnostic. Leur donner cette responsabilité renforcera leur implication dans le projet. Chaque question peut-être mise à profit par les enseignants dans le cadre d'une éducation au développement durable très concrète de leurs élèves.

S'il est bien mené, le diagnostic vous ouvrira des pistes de réflexion concrètes et fécondes. Il importe donc d'y apporter la plus grande attention. Cet état des lieux vous permettra d'identifier vos axes de travail et de préparer votre plan d'action (cf. étape 3 de la méthodologie Eco-Ecole « Définir et mettre en œuvre le plan d'action »). Vous pourrez ainsi définir vos priorités en ayant une vue d'ensemble de la gestion et du fonctionnement de l'établissement scolaire en lien avec le thème de votre projet.

Par ailleurs, afin de mesurer l'impact de vos actions (cf. étape 4 « Mesurer et évaluer »), il est nécessaire d'identifier dès cette étape de diagnostic, des indicateurs d'évaluation pertinents et facilement accessibles. Pensez également à réaliser une première mesure qui sera le point de départ pour l'évaluation de votre projet. Le concours des agents d'entretien et des services techniques municipaux vous sera précieux pour obtenir certaines informations (factures, relevés des compteurs, etc.). La grille de questions proposée ci-après a pour objectif de susciter un questionnement sur le fonctionnement de l'établissement scolaire en matière d'alimentation, de biodiversité, de déchets, d'eau, d'énergie et de solidarités, mais aussi sur les usages, les habitudes des uns et des autres, les économies réalisables et les améliorations possibles. Peut-être trouverez-vous d'autres questions pertinentes au regard de votre situation locale ?

Cette grille de diagnostic est un modèle. N'hésitez pas à la transformer selon vos besoins et le niveau des élèves, en ajoutant ou en supprimant des questions par exemple, ou en créant votre propre diagnostic. Vous pouvez également décider de ne traiter qu'un seul des aspects du thème choisi.

Un projet Eco-Ecole ne sera pas jugé sur la situation révélée par le diagnostic. Seules compteront les actions entreprises après le démarrage du projet et leur cohérence au regard de ce dernier. Il convient donc de réaliser cette phase avec honnêteté pour définir des axes de travail pertinents et motivants pour les participants au projet.

# GRILLE DE DIAGNOSTIC BIODIVERSITE

Réalisé le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ Par :  les élèves  les enseignants  autres : \_\_\_\_\_

## Situation de l'établissement

	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
1. Votre établissement est-il situé dans/près d'un espace naturel ou de sites à la biodiversité spécifique ?				
2. L'enceinte de l'établissement est-elle délimitée par une barrière végétale (haie) ?				
3. Connaissez-vous la géologie du terrain sur lequel est construit votre établissement ?				
4. Connaissez-vous la proportion d'espaces verts dans votre établissement ?				
5. Ces espaces sont-ils accessibles aux élèves ?				

## Gestion/Equipements

	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
6. Savez-vous qui est en charge de l'entretien des espaces verts de l'établissement ?				
7. Les élèves y participent-ils ?				
8. Savez-vous comment sont entretenus ces espaces (techniques, produits utilisés, quantités, arrosage, etc.) ?				
9. Les personnes chargées de l'entretien des espaces verts sont-elles formées à la gestion durable de ces espaces ?				
10. Lors des achats de l'établissement (bancs, barrières, peintures, etc.), l'origine et les transformations des composants sont-elles prises en compte ?				

## Sensibilisation et communication

	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
11. Des activités en relation avec la biodiversité (potager, jardin pédagogique, etc.) sont-elles déjà en place ?				
12. Si oui, les élèves y sont-ils associés ?				
13. Un inventaire des différentes espèces végétales et animales présentes dans l'enceinte de l'établissement a-t-il été réalisé ? Par qui ?				
14. Les élèves tiennent-ils un carnet de bord d'observation des espèces saisonnières, migratrices ?				
15. Avez-vous mis en place un suivi régulier de la biodiversité dans l'établissement (comptage du nombre d'arbres, d'espèces d'oiseaux rencontrés, etc.) ?				
16. Communiquez-vous sur les enjeux de la biodiversité au sein et autour de votre établissement (affichage, presse locale) ?				

## Accueil des espèces

	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
17. Des espèces envahissantes ou allergisantes sont-elles présentes dans votre établissement ? Si oui, comment les gérez-vous ?				
18. Existe-t-il dans l'établissement des installations visant à favoriser l'accueil de diverses espèces (bassin, mare, compost, coins nature) ?				
19. Des nichoirs, abris, mangeoires sont-ils en place ? (oiseaux, écureuils, chauves-souris, hérissons, insectes, etc.)				
20. Si oui, des moments sont-ils dédiés à l'observation de l'évolution de ces différentes installations ?				
21. Avez-vous un arboretum, un verger, un conservatoire, ou un potager avec des espèces (légumes, fruits, plantes aromatiques, etc.) adaptées à votre région ?				
22. Avez-vous identifié les zones de l'établissement qui pourraient accueillir une biodiversité plus riche ?				
23. Savez-vous quelles espèces végétales peuvent favoriser une biodiversité animale plus riche ?				

## La biodiversité locale

	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
24. Travaillez-vous en partenariat avec une association de protection de l'environnement, des animaux ?				
25. Les élèves connaissent-ils les espèces animales et végétales de votre région ?				
26. Certaines sont-elles des espèces menacées, protégées ou migratrices ?				
27. Savez-vous quels sont les moyens mis en œuvre localement afin de favoriser et protéger la biodiversité (corridors de biodiversité, réserves naturelles, parcs) ?				
28. Connaissez-vous leur fonctionnement ?				
29. Connaissez-vous les ressources locales de biodiversité qui ont fait prospérer votre région (agriculture, pêche, élevage) ?				

Une fois le diagnostic réalisé, il est primordial d'en faire le bilan, idéalement avec les membres du comité de pilotage, pour définir vos objectifs et commencer à établir votre plan d'action (cf. « définir et mettre en œuvre le plan d'action »).

Principaux constats :

- 
- 
- 
- 
- 

Pistes d'améliorations :

- 
- 
- 
- 
- 

Reportez ensuite vos pistes d'améliorations dans votre plan d'action.